



www.tresor.cgt.fr/13/

Union Syndicale du Trésor des Bouches- du- Rhône

Trésorerie Générale

183 avenue du Prado

13008 Marseille

04 91 17 92 06 / 04 91 17 91 96

Télécopie : 04 91 17 92 33

Courriel : cgt.013@cp.finances.gouv.fr

CAP Mutation 01/01/06

Lors de ces cap de mutation, les élus étaient appelés à se prononcer
sur les procès verbaux des cap de révision de note.

Voici la déclaration des élus CGT

POURQUOI LES ELUS CGT DU PERSONNEL DU TRESOR DES BOUCHES- DU- RHONE ONT VOTE CONTRE L'APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CAP LOCALES DE REVISION DE NOTE DU 1^{ER} JUILLET 2005

5 h 30 de travaux pendant lesquels les élus CGT sont intervenus sur tous les recours en révision de note des contrôleurs.

4 h 00 de travaux pendant lesquels les élus CGT sont intervenus sur tous les recours en révision de note des agents de catégorie C.

9 h 30 de discussions, de débats, d'arguments, entre les élus CGT et la parité administrative.

Au final, un ersatz de procès verbal pour chaque CAP, véritable composé de langue de bois, de polissage, d'omissions...

Dans ces procès verbaux l'essentiel des débats tant sur la « Réforme de l'évaluation- notation », que sur les dossiers des agents est soit tronqué, soit purement et simplement passé sous silence.

Ce n'est pas à son poids ou encore à son volume que l'on peut évaluer la qualité d'un procès verbal de commission administrative paritaire.

Dans le cas présent, c'est le nombre très important d'agents qui ont fait un recours en révision de note qui justifie de l'épaisseur des procès verbaux relatifs à chaque CAP.

Ce n'est en aucun cas la teneur de la retranscription des débats.

**Les élus CGT en catégorie B
Les élus CGT en catégorie C**

Pour être muté dans un poste, il faut que l'emploi soit déclaré vacant par l'administration.

La pratique de cette dernière est désormais claire : suppression pure et simple des emplois non pourvus et déclarés vacants lors de la précédente commission... !!!

Ces suppressions d'emplois pèsent sur les missions et le service public et bien évidemment sur les possibilités de satisfaire vos demandes de mutation.

Au verso, les tableaux de mutation

Mutations catégorie B

9 EMPLOIS DECLARES VACANTS PAR L'ADMINISTRATION		
Trésorerie Générale		2
ERR Marseille		1
Très. Roquevaire		1
Paierie Départementale		1
Très. Marseille 10/11		1
Très. Les Pennes Mirabeau		1
Très. de Vitrolles		1
Très. de Barbentane		1
LES AFFECTATIONS AU 1^{er} JANVIER 2006		
Noms	Ancienne affectation	Nouvelle affectation
Martinez Laurent	Très. Marseille 3	ERR Marseille
Roubaud Jocelyn	RFMAP	ERR Marseille
Bundio Christophe	Très. Berre	Très. Les Pennes Mirabeau
Gioani Christophe	ERR Marseille	ERD Marseille
Richard Anne- Marie	Très. Marseille 6	Paierie Départementale
Guidez Monique	Très. Marseille 5	Très. Marseille 10/11
Conan Catherine	ERD Marseille	Très. Roquevaire
Mallet Pierre- Olivier	Très. Arles Municipale	Très. Marseille 6
Lacambre Fabienne	Très. Aix Municipale	Trésorerie Générale
Paci Christine	Très. Marseille 7	Trésorerie Générale
Devers Alain	Très. Aix Sud	Très. Barbentane
Degorgue Jean François	Mayotte	RFMAP
Desertaud Virginie	Haut Rhin	Très. Aix Sud
Mattei Bernard	Disponibilité	Très. Marseille 5
Resseguier Lionel	RGF	Très. Marseille3

Mutations catégorie C

8 EMPLOIS DECLARES VACANTS PAR L'ADMINISTRATION		
RFMM		1
Paierie départementale		1
Très. Marseille 10/11		1
Très. Roquevaire		1
Très. Aubagne		1
Très. Salon		1
Très. Martigues		2
LES AFFECTATIONS AU 1^{er} JANVIER 2006		
Noms	Ancienne affectation	Nouvelle affectation
Ferrero Sylvie	Très. Marseille 4	Très Salon
Boufflers Jérôme	RFMAP	Très Aubagne
Raguet Christelle	TG Compta	ERR Marseille
Cayroche Mireille	RFMM	Très Marseille 9°
Repan Jocelyne	Très Marseille 9°	Très Roquevaire
Auber Nadine	ERR Marseille	Paierie Départementale
Gariglio Fabienne	ERR Marseille	TG
Benoliel Christophe	RFMAP	Très Marseille 4°
Bordes Denis	Alpes-Maritimes	Très Marseille 6°
Carisey Claire	Val de Marne	Très Marseille 10/11
Eveille Michel	Val d'Oise	Très Martigues
Procureur Hélène	Disponibilité	RFMAP
Luneau Isabelle	Très Marseille 6°	RFMM

Les élus CGT ont voté CONTRE les travaux des CAP de mutation catégorie C et B